

Cyclocity
Syndicat SUD du commerce et services

16 juin 2008

51 rue J.Bonal 92250-La Garenne-Colombes. Tél.: 01 42 42 71 82. Fax: 0142429527. Courriel: solidaires-92@wanadoo.fr

Le Vrai Visage de VELIB

Saviez-vous que Vélib emploie plus de 270 salariés actuellement à Paris?

Saviez-vous que plus de 80% de ces employés sont payés au SMIC?

Saviez-vous que plus de **60%** de ceux qui ont été embauchés par Cyclocity (une filiale de JCDecaux) entre mai et juin 2007 ont déjà quitté l'entreprise?

Saviez-vous que certains d'entre nous **travaillent dans des caves** (ou des parkings) mal éclairées, humides et **sans toilettes** (parfois)?

Saviez-vous que dans certains dépôts, les mécaniciens ont réparé des vélos, sans chauffage en hiver?

Saviez-vous que les agents chargés de réparer les vélibs sur la voie publique, transportent sept (7) heures par jour, **25kg de matériel** (chambres à air, chaînes de vélos, pompe à vélos, pièces de rechange, outils ...) dans des sacs à dos, sur des vélos de 22kg? (sous la pluie, avec le froid, la pollution et les risques d'accident)

Saviez-vous que les véhicules avec lesquels les stations sont remplies en vélos, sont dangereux? (remorques sans freins, ni feux de recul et invisibles pour les poids lourds lorsqu'elles sont vides)

Saviez-vous qu'un de ces véhicules était **tombé dans la Seine**, et que son conducteur s'était retrouvé à l'hôpital?

Saviez-vous que la BAC 101 avait mis en garde sur la sécurité de ces véhicules? Saviez-vous que la direction a réussi à faire contester par le juge de Neuilly la représentativité du premier syndicat monté par des salariés révoltés et des autres licenciés? (afin de négocier qu'avec l'autre syndicat.....)

Saviez-vous que les plus de **70 adhérents** de Solidaires craignent d'**être licenciés à tout moment**? (certains qui ont voulus se porter candidats aux élections professionnelles sont convoqués à des entretiens préalables à licenciement)

Saviez-vous que les agents qui travaillent sur le terrain ne sont équipés de tenues pour la pluie et le froid, qu'après trois mois dans l'entreprise?

Saviez-vous que la mairie est au courant de tout cela?

MAINTENANT VOUS SAVEZ!